



CHAMPIONNAT DE GIRONDE

16 MARS

2025



ENTRÉE GRATUITE

**RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE**



DOSSIER D'INVITATION



Le Cavignac BMX Club est heureux de vous inviter sur sa piste

le **dimanche 16 mars 2025**

à l'occasion du

Championnat départemental 2025 BMX de la Gironde

La piste sera fermée le samedi après-midi

ACCUEIL / CONFIRMATION :

Un point d'accueil sera à votre disposition au bureau du secrétariat.

Il permettra :

- La confirmation des inscriptions, l'attribution des badges et gilets pour les officiels.
- De recevoir les référents clubs pour toutes les informations nécessaires quant au déroulement de la journée (essais, compétition, ...)
- De faire confirmer si besoin les engagements tardifs avec leur paiement (assujetti à pénalités) et/ou de signaler les absences de pilotes

ENGAGEMENTS :

Les engagements et le paiement de la totalité des droits d'engagement se feront obligatoirement sur CicleWeb. (date butoir dimanche 9 mars 20h)

Montant des engagements :

20" ou 24" : 10€10

20" et 24" : 11€20

REGLEMENTATION :

Chaque club doit désigner un référent club. Ce référent est le seul habilité à gérer des problèmes liés à la compétition. Il est le seul à pouvoir porter réclamation, venir au secrétariat ou encore poser des questions sur une décision arbitrale.

Le règlement applicable est celui du Championnat de Gironde 2025.

(reçu par mail par chaque club)

REGLEMENTATION DES MAILLOTS :

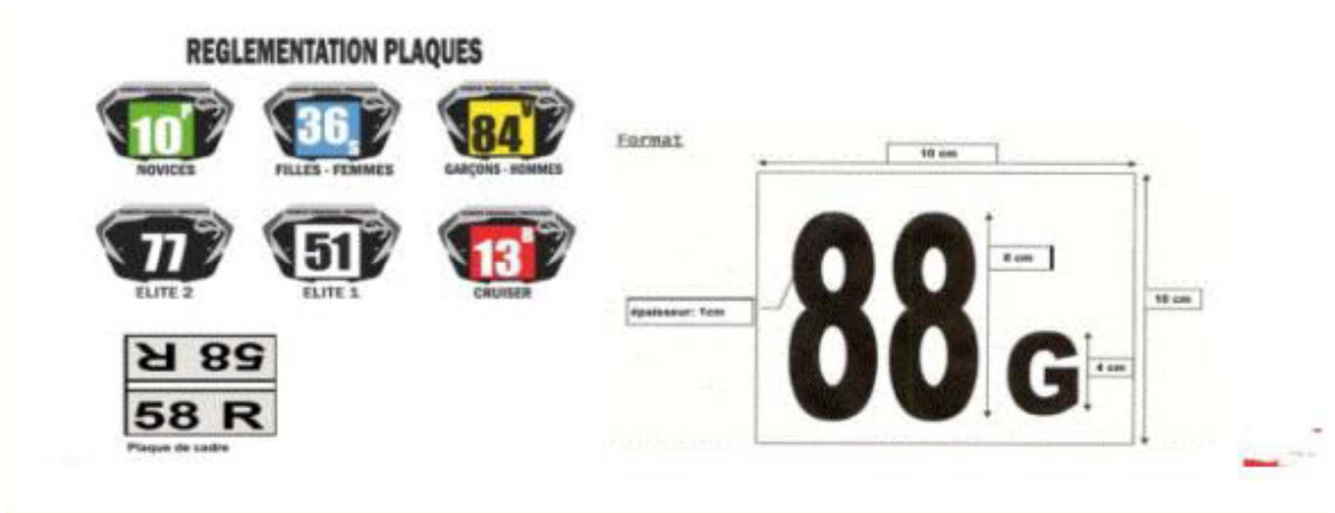
Rappel du Titre X - article 10.3.42

Aucun compétiteur ne sera admis à courir sous les couleurs d'une autre association le club figurant sur sa licence.

Le maillot porté durant les épreuves (essais et courses) et celui porté sur les podiums protocolaires doivent être strictement identiques.

PLAQUES:

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais. Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).



CATEGORIES:

Catégorie 20'' :

U7 Garçons (2018 et après)

U9 Filles (2017 et après)

U9 Garçons (2017)

U11 Filles Pupilles (2015–2016)

U11 Garçons – Pupilles 1 (2016)

U11 Garçons – Pupilles 2 (2015)

U13 Filles Benjamines (2013-2014)

U13 Garçons – Benjamins 1 (2014)

U13 Garçons – Benjamins 2 (2013)

U15 Filles - Minimes (2011-2012)

U15 Garçons - Minimes (2011-2012)

U17 Filles – Cadettes (2009-2010)

U17 Garçons - Cadets (2009–2010)

U19 Filles – Juniors (2007-2008)

U19 Garçons – Juniors (2007-2008)

Femmes 19 et + (2001 et avant)

Hommes 19 / 24 ans (2001 – 2006)

Hommes 25 / 29 ans (2000 – 1996)

Hommes 30 ans et + (1995 et avant)

Catégorie 24''

Cruisers Dames (Toutes Féminines)

Cruisers Espoirs : Minimes / Cadets (2007 - 2012)

Cruisers Experts : 19 / 29 ans (2006 – 1996)

Cruisers Séniors : 30 / 39 ans (1995 - 1986)

Cruisers Vétérans : 40 ans et plus (1985 & avant)

TIMING :

Sous réserve de l'approbation du Directeur de course, les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

La compétition se déroulera sur un format à la journée en 1 seul bloc. Les manches qualificatives sur la matinée pour tous les pilotes, suivi d'une pause repas et les phases finales après la coupure.

RECOMPENSES:

Les 8 finalistes de chaque catégorie seront récompensés pour la course par le Cavignac BMX Club.

Les 3 premiers finalistes Girondins seront récompensés par le Comité pour le Championnat départemental.

Maillot club et présence obligatoire pour la remise des récompenses.

RESTAURATION :

Une buvette et restauration sera présente :

- Viennoiseries
- Boissons
- Café
- Sandwiches chauds , sandwiches froids
- Grillades
- frites
- ...

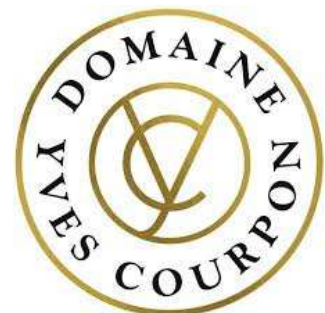
EXPOSANTS :



Shop de matos BMX



Marque française de vêtements pour Sport Extrême



Domaine Cavaignacais de maraichage et production de vin

PARKING ET TENTES CLUB :

1 parking sera mis à disposition. (voir zone P1) pour le public et les pilotes

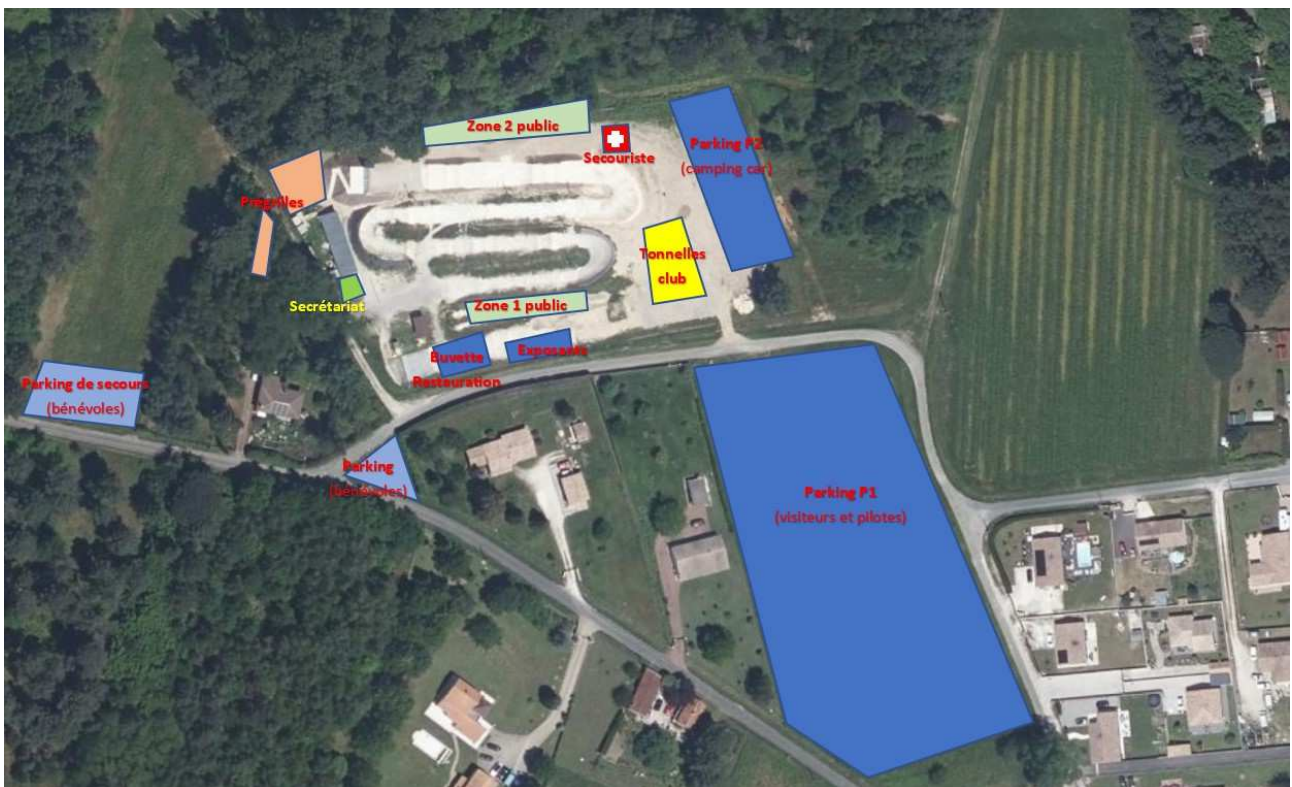
Un emplacement pour les campings car sera mis à disposition (zone P2). Il n'y a pas de raccordement électrique sur la zone. Pas besoin de réservation.

Emplacement gratuit

Les tentes clubs peuvent s'installer dans la zone prévue à cet effet derrière le 1^{er} virage (zone colorée en jaune sur le plan ci-après). Emplacement gratuit, pas de réservations d'emplacement possible. Il y a aussi des possibilités d'installer des tonnelles le long du grillage en bord de route. **Les tonnelles sont interdites sur la tribune naturelle.**

Le parking bénévoles, comme son nom l'indique, est réservé strictement aux bénévoles et adhérents du club.

Merci de respecter la propreté des lieux, de ne pas faire ni feux, ni barbecue et de respecter vos voisins



NOS PARTENAIRES :

ATOL
MON OPTICIEN

Mairie
de *Cavignac*

L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONTACT :

M. KORSOUN Cyril

@ : cavignacbc33@gmail.com



piste située : rue des Barres

33620 CAVIGNAC

position GPS : latitude : 45.10375 / longitude : -0.39743

Un fléchage communal permanent est mis en place

BONNE COMPETITION A TOUS